

totale à l'islam. Quoiqu'il en fût, ces guerres avaient leurs partisans et leurs opposants, et dans les deux cas il fallait se défendre. Gaspard Mollien, qui a traversé la Sénégambie en 1818, signale par exemple que le Fouta Toro, le Boundou et le Fouta Djallon ont formé une alliance pour mener une guerre sainte aux non-musulmans. Le corollaire de ces conflits fréquents était l'abondante quantité d'esclaves sur le marché (Mollien 1822 : 331) car « *les États nés des révolutions islamiques, des plus précoces (XVII^e siècle) aux plus tardifs (XIX^e siècle) ont fini par produire des régimes dynastiques qui ont participé à la traite des non-musulmans* » (Thiouh 2005). Roger Botte met également en évidence les liens entre révolutions islamiques et État négrier au cours du 18^{ème} siècle en s'appuyant sur le cas de l'almamiat du Fouta Djallon (1727-1728). Cet État théocratique a vu le jour à la suite du *djihad* que les populations peules menaient contre les autres populations païennes habitant sur le massif du Fouta Djallon. Mais il s'est maintenu grâce au commerce négrier qu'il a entretenu avec les comptoirs européens installés sur les rivières du sud (Botte 1991 ; Mouser 2010).

Même s'il est difficile de lier la construction des fortifications uniquement aux *djihad*, nous voyons, dans le cas de Cheick Omar Tall Al-Foutiyou, que ces fortifications ont joué un rôle important dans sa révolution islamique. En effet, lorsque ce dernier commence son *djihad*, son premier acte est la construction du *tata* de Dinguiraye, entre le haut Sénégal et le haut Niger, en 1850 (Suret-Canale 1958 :69). Les fortifications revêtaient une grande importance aux yeux d'El Hadj Omar Tall à tel point qu'il avait chargé ses « ingénieurs » personnels de construire de nouveaux *tata* dans les territoires nouvellement conquis. Samba Ndiaye fut le plus connu parmi ses ingénieurs, mais il y avait aussi John Bambara et Buna Ndiaye (Bah 1977 : 165). Cette importance est aussi visible dans la légende qui dit qu'en 1857, El Hadj Omar Tall aurait par exemple porté lui-même une pierre sur sa tête pour motiver ses *talibé* à la tâche lors de la construction du *tata* de Koundian (Mage 1868 :250). En lisant le récit que Gallieni fait dans son livre *Voyage au Soudan Français*, on comprend que les *tata* avaient un double rôle dans ces régions. Parfois, ils étaient le lieu où se concentrait le pouvoir des nouveaux conquérants Toucouleur ; c'est le cas par exemple des *tata* de Nioro et Koundian. Et dans d'autres cas, les populations qui ont résisté aux Toucouleur se rassemblaient dans des *tata* comme celui de Goubanko (Gallieni 1883 : 145).

2.4. Synthèse sur le cadre conceptuel

Au total, nous pouvons retenir que la fortification est l'acte de se retrancher ou de renforcer la sécurité d'un groupe ou d'une communauté. Cet acte peut se traduire par le fait de se réfugier dans un endroit difficilement accessible ou par la mise en place de structures. Ces dernières, qui peuvent être creusées, aménagées ou construites, prennent alors un caractère défensif. Par extension à l'acte de fortification, les structures défensives sont aussi appelées fortifications.

En Afrique de l'Ouest, on distingue trois principaux types de structures défensives. Ce sont les *sanié*, les *dyasa* et les *tata*. Les *sanié* et les *dyasa* sont des structures défensives en matériau végétal, tandis que les *tata* sont faits en banco² ou en pierre. Malgré la diversité linguistique de l'Afrique de l'Ouest, le mot *tata* semble avoir supplanté les expressions locales qui servaient à désigner les structures défensives construites. D'origine Mandé, la diffusion du mot a probablement été le fait de l'administration coloniale française et de ses troupes auxiliaires. Cet usage généralisé n'a pas été sans conséquence, car il était par exemple peu informatif sur la nature, la taille et la forme de la structure défensive désignée. Les *sanié* et les *dyasa* ont laissé très peu de traces archéologiques en raison des matériaux périssables utilisés pour leur construction.

Les fonctions des fortifications varient en fonction des contextes dans lesquels les processus de fortification ont lieu. Globalement, on peut regrouper ces fonctions en trois principales catégories : la sûreté, le contrôle territorial et l'ostentation. Si les deux premières fonctions peuvent être mises en évidence historiquement et même archéologiquement, il arrive souvent que la troisième fonction ne soit pas identifiable. Enfin, l'acte de fortifier un site est généralement une action communautaire qui peut se faire sous l'impulsion d'un leader ou par une décision collective. Très souvent, toute la communauté y prend part, mais des cas où elle se fait par la coercition peuvent aussi exister.

Comme le suggèrent Kelley *et al.*, l'absence d'évidences archéologiques de violence pour les périodes reculées ne doit pas nous inciter à « pacifier le passé » (Kelley *et al.* 2007 : 56). Même si l'empire du Mali ne fut pas un total havre de paix, il est fondé de penser qu'une sécurité relative y a régné pendant certaines périodes. À la chute de cette entité, la conjugaison de divers facteurs a entraîné une instabilité sécuritaire qui a perduré durant les siècles suivants. Ces facteurs sont multiples et sont imbriqués les uns dans les autres, à tel point qu'il est inutile de vouloir donner la primauté à l'un plutôt qu'à l'autre. De même, l'effondrement de l'empire du Mali a entraîné une recomposition du paysage politique dans la Sénégambie. Dans cette nouvelle configuration, le paysage relativement ouvert de la région a poussé à un regroupement communautaire où la sécurité de chacun passait par la sécurité de la communauté. Ce regroupement était une réponse face à l'avidité des nouveaux pouvoirs politiques et armés qui se mettaient en place ; les populations se fortifiaient à la fois contre les envahisseurs mais aussi contre leurs nouveaux maîtres. L'avidité de ces nouveaux seigneurs était nourrie par le développement exponentiel du commerce atlantique. Afin de répondre à la demande croissante d'une main d'œuvre servile, en bénéficiant des produits de consommation importés en contrepartie, les nouvelles aristocraties vont s'entourer de soldats-captifs appelés *sebbe*. Ce groupe va s'affermir en organisant la

² Terre crue, pétrie à l'eau et dégraissée par ajout de matériau végétal (paille par exemple) ou animal (bouse de vache par exemple).

traite pour le compte de leurs maîtres, tout en bénéficiant des produits eux aussi. Grâce aux armes de traite, ils vont mettre en place un cycle guerre de prédation-traite des captifs / produit de consommation qui a alimenté la traite négrière durant l'ère atlantique. Face à cette situation, les populations ne se résignèrent pas ; elles organisèrent diverses formes de résistance, notamment la fortification de l'habitat et le refuge dans les sites naturellement fortifiés et difficiles d'accès. D'autres formes de résistance, ayant un caractère religieux, se sont aussi formées et ont constitué le terreau des révolutions islamiques qui se sont déroulées en Sénégambie au cours du 19^{ème} siècle.

Vers une typologie des fortifications en Afrique de l'Ouest et état des recherches au Sénégal

Faire un état de recherche est toujours une entreprise périlleuse, car la probabilité de ne balayer le sujet que de manière partielle ou partielle est très grande. Les lacunes peuvent être générées par divers facteurs : les données sont parfois dispersées dans une abondante littérature ; quand elles ne sont pas publiées, certaines de ces données restent à tout jamais consignées dans les mémoires de fin d'étude des cycles universitaires. En fonction des auteurs, les données sont publiées dans diverses langues, ce qui peut les rendre inaccessibles pour le chercheur non polyglotte, etc. Quant à la partialité, elle résulte d'un choix que le chercheur opère au fur et à mesure qu'il collecte les données ; elle est donc de l'entière responsabilité de ce dernier. La difficulté éprouvée pour dresser l'état de l'art sur le sujet a permis de constater une absence de catégorisation des fortifications. Pour pallier cette difficulté, on a donc établi un essai de classification des fortifications en Afrique de l'Ouest tout en illustrant chaque catégorie par des exemples de travaux scientifiques effectués sur un ou deux sites. Autant que cela a été possible, les types qui ont été définis se sont basés sur une ressemblance physique ou sur l'usage d'un matériau identique ; les techniques mises en œuvre pour fortifier étant souvent différentes d'une région à une autre ou d'une communauté à une autre. L'appréciation de ces caractères relève entièrement des choix de l'observateur, ce sont donc des caractères partiels et Alain Gallay exprime fort bien cette partialité : « *En effet, aux yeux du classificateur, une collection d'objets présente toujours des caractéristiques multiples et le choix des critères significatifs est souvent très difficile. En fait, il y a cent manières de les regrouper, cent classifications possibles suivant le point de vue où l'on se place* » (Gallay 1970).

3.1. Essai de classification des fortifications en Afrique de l'Ouest

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la fortification est l'action de se mettre en sûreté soit par l'occupation d'un site naturellement défendu, soit par la mise en place de structures artificielles, ou par la combinaison de ces deux moyens. Suivant cette définition, on a donc distingué deux grands groupes de fortifications : les fortifications naturelles et les fortifications artificielles. L'usage combiné des deux catégories préalablement définies pourrait créer une troisième catégorie ; mais celle-ci serait trop englobante et trop imprécise. Les deux types, naturel et artificiel, qui sont proposés, ne sont ni restrictifs ni exclusifs ; il est même courant de voir ces deux catégories associées. Dans cet essai de classification, on a surtout retenu le caractère physique qui paraissait le plus important, ou qui avait été utilisé en premier dans le processus de fortification. Ainsi,

pour classer les fortifications de Foumban par exemple, on tient d'abord compte de la présence d'un fossé qui est l'aspect physique le plus visible, même si secondairement, à certains endroits, des moignons de murailles sont encore visibles sur le talus bordant ledit fossé. À Foumban, il est possible de voir des vestiges de fossé sans muraille sur le talus adjacent, mais pas l'inverse ; c'est pourquoi le caractère physique creux du fossé primera sur le caractère bâti de la muraille.

3.1.1. Les fortifications naturelles

Les fortifications naturelles sont les sites dont le caractère abritant ou défensif ne résulte pas de l'activité humaine mais est principalement forgé par les mouvements géologiques. Les sites se trouvant dans des zones écologiques particulières comme les forêts dites primaires pourraient intégrer cette catégorie, mais comme on l'a précédemment mentionné, il est assez difficile de prouver que ces forêts se soient développées sans aucune intervention anthropique. Certains auteurs ou chercheurs seront tentés de qualifier de tels environnements de paysages fortifiés, mais cette appellation nous semble erronée car, en soi, le paysage est déjà le résultat d'une action anthropique. La fortification naturelle doit son caractère abritant ou défensif à la permanente difficulté d'accès que le site possède. En effet, les communautés qui choisissent ce moyen de défense occupent généralement un site où l'orogénèse et les mouvements tectoniques ont façonné un milieu difficile d'accès. Là, les communautés y vivent presque en autarcie, exploitant au mieux les ressources naturelles disponibles et limitant au maximum leurs échanges avec le monde extérieur.

Les fortifications naturelles comprennent une seule sous-catégorie : les sites refuges. C'est ainsi que l'on désigne couramment les milieux difficiles d'accès dans lesquels certaines communautés décident de s'installer. L'occupation de ce genre de site, difficilement accessible et possédant souvent des ressources limitées, se fait généralement sous la contrainte d'une menace pressante. Ainsi, c'est en s'intéressant à l'histoire de ces communautés que l'on trouve l'origine de la contrainte qui les a motivées à occuper un site refuge. Les sites refuges peuvent être de diverses sortes : montagnes, falaises, déserts, îles, milieux lagunaires etc. L'occupation de milieux forestiers très denses peut aussi être considérée comme un moyen de refuge, mais la difficulté de prouver la non-anthropisation des forêts suggère quelques réserves quant à l'inclusion des forêts dans la catégorie des sites refuges. Pour les périodes très reculées, il est souvent aisé de penser que les habitats refuges furent les premières fortifications utilisées par les